



COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

UN NOUVEAU FONDS POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DU KAMOURASKA

Le lundi 7 mai 2018—La MRC de Kamouraska et ses partenaires, Fonds locaux de solidarité FTQ, la Fédération québécoise des municipalités (FQM), sont fiers d'annoncer la création d'un fonds de 900 000 \$ visant à soutenir les entreprises œuvrant sur le territoire de la MRC.

La mise en place du nouveau fonds local de solidarité (FLS) a été confirmée ce matin en la présence de monsieur Norbert Morin, député de Côte-du-Sud, de monsieur Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska et 1^{er} vice-président à la FQM ainsi que de monsieur Éric Desaulniers, directeur général de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ.

Le FLS a comme objectif d'accélérer la réalisation de projets de démarrage, d'expansion et d'acquisition d'entreprises sur le territoire de la MRC. Sa mise sur pied est possible grâce à la participation de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ avec un crédit variable à l'investissement de 750 000 \$, de la FQM contribuant pour un montant de 100 000 \$, ainsi que de la MRC contribuant pour une somme de 50 000 \$.

« Par ce nouveau partenariat, les entrepreneurs de la MRC de Kamouraska ont maintenant accès à un levier supplémentaire pour les soutenir dans le développement de leur entreprise. Il s'agit assurément d'une excellente nouvelle pour notre territoire », a soutenu le préfet, monsieur Yvon Soucy

En tant que 1^{er} vice-président à la FQM, il ajoutait aussi que 18118*« Cette collaboration entre la FQM et le Fonds de solidarité FTQ existe depuis maintenant près de 25 ans. Cela a permis la création des fonds locaux de solidarité. C'est un partenariat dont nous pouvons tous être très fiers. Soulignons que notre contribution est rendue possible grâce à la mesure de 3,5 millions de dollars mise en place par le gouvernement du Québec pour déployer le réseau des FLS dans les régions non couvertes jusqu'à maintenant. »*

« Né d'un partenariat entre le Fonds de solidarité FTQ et la Fédération québécoise des municipalités, le réseau des Fonds locaux de solidarité est un modèle de développement économique local qui a fait ses preuves. Les entrepreneurs de la MRC de Kamouraska qui ont des projets ambitieux et audacieux ont maintenant accès aux FLS pour le financement de leur PME en démarrage et en croissance. Ce sont 4 416 projets d'entreprise qui ont été financés par le réseau des FLS depuis ses débuts, il y a plus de 25 ans », a poursuivi monsieur Desaulniers de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ.



Le FLS, par son effet de levier, complètera le financement des projets d'entreprises du territoire. Il permettra aux entrepreneurs d'accéder à d'autres sources comme un prêt conventionnel d'une institution financière, une subvention, une mise de fonds ou un autre capital d'appoint. Le montant maximal des investissements qu'une entreprise peut recevoir du FLS est de 100 000 \$.

Les demandes de financement peuvent être transmises dès maintenant auprès de la MRC de Kamouraska.

- 30 -

Sources : Annie Lavoie
Conseillère en communications et marketing territorial
Promotion Kamouraska
418 492-1660, poste 253

Mathieu Le Blanc
Conseiller en relation avec les médias, FQM
418 651-3343, poste 243

Patrick McQuilken
Conseiller principal aux relations de presse et aux communications, Fonds de
solidarité FTQ
514 850-4835

